

Vous pouvez postuler parmi les financements proposés ci-dessous :

1. Bourse de « Fin de thèse » SFE (Salaire, 6 mois, 16,6 K€) :
2. Bourses de « Master » (Salaire, 12 mois, 33,5 K€) :
 Bourse SFE Bourse IPSEN
3. Bourse Doctorale (Salaire, 2 ans, 78 K€) :
4. Allocations et Prix de Recherche en Endocrinologie (Projet, fonctionnement, 1, 2 ou 3 ans) :
 Allocation de Recherche Maladies Rares (30°K€) Allocation de Recherche SFE (32°K€)

 Allocation « Amorçage » SFE (25°K€) Prix de Recherche PFIZER (30°K€)

Remplir impérativement selon le plan ci-dessous et soumettre en ligne au format PDF.

Le dossier doit être présenté impérativement de la façon suivante :

Marges (H : 2,5 cm ; B : 1,5 cm ; G : 1,5 cm ; D : 1,5 cm) – Interligne : 1,5 ligne – Police : Arial 10 points.
 Ces conditions sont **éliminatoires** si le format n'est pas respecté.

- 1.) Coordonnées du candidat
- 2.) Titre du projet
- 3.) Titre, prénom, nom du responsable
- 4.) Noms et adresses des centres impliqués dans le travail de recherche (concerne la structure d'accueil)
- 5.) Résumé du projet de Recherche, du sujet du Master ou de la Thèse (environ 15 lignes)
- 6.) Curriculum Vitae du candidat (1 page maximum)
- 7.) Principales publications du candidat (5 maximum)
- 8.) Curriculum vitae du responsable (1 page maximum)
- 9.) Description des thématiques de recherche de l'équipe d'accueil ; place du projet déposé au sein du projet global de l'équipe ; principales publications de l'équipe d'accueil (5 maximum durant les 5 dernières années)
- 10.) Exposé du projet de recherche (3 pages maximum hors bibliographie)
- 11.) Budget prévisionnel détaillé (à remplir uniquement pour les allocations de recherche et le prix de recherche puisqu'il s'agit de financement de fonctionnement) en coût total du projet (€ TTC) :
 - Equipement y compris logiciels : € TTC
 - Fonctionnement (détails) : € TTC
 - Autres (préciser) : € TTC
- 12.) Préciser les autres financements déjà obtenus, leurs provenances et leurs dates d'effet, si applicable
- 13.) Autres demandes de bourses, prix... concernant la même période de recherche
- 14.) Faisabilité et Calendrier prévisionnel du programme de recherche
- 15.) Le montant des bourses ou prix sera confié à un organisme ou EPST (INSERM, CNRS, Université, Direction de la recherche de CHU...) ou à l'association NATURALIA ET BIOLOGIA (NEB) qui le gèrera en le versant au lauréat sous forme de salaires et règlera les charges. Vous indiquerez l'identité et les coordonnées de l'organisme gestionnaire de votre choix. Une convention sera établie entre la SFE et cet organisme. Nous vous conseillons de vous renseigner en amont pour connaître les délais de signature des conventions, les frais de gestion des différents organismes, etc.
- 16.) Pour les candidats étudiants : attestation sur l'honneur par laquelle le candidat certifie que le projet de recherche qu'il présente s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un diplôme ; le nom du diplôme et de l'université où il est préparé devront être précisés.
- 17.) Attestation du Directeur du Laboratoire ou du Chef de service hospitalier (à joindre au format PDF)
- 18.) Autres annexes, éventuellement